

GIGOUZAC

Les pompiers de Catus à Gigouzac

scandale



l'ouverture de distribution



Le Bartassec en vague déferlante : des millions de... ?

la com...
vaste tou...
passage»



POURQUOI UN P.C.S. ?

...vuzéjouis
aurement touchées

La tempête après l'orage



CHRISTIAN
A L'ENCA
L'ORIENT NO NOUVE
L'ORIENT NOUVE

Le Var dévasté : des morts et des disparus

L'objectif d'un PCS est de réaliser un document PRATIQUE qui permet d'**anticiper** les risques impactant la commune en réfléchissant à une **organisation locale** avec des moyens publics et privés locaux pour porter assistance aux habitants, en attendant les renforts extérieurs s'ils s'avèrent nécessaires.



1. Détermination des risques

- **Identification des risques** (inondation, incendies, mouvement de terrain, intempéries, barrage, technologique, accidents..)
- **Détermination de l'impact sur la population** des risques inventoriés. Penser aux E.R.P.
- Prendre en compte:
 - la localisation des risques
 - l'intensité
 - la fréquence
 - les mesures déjà prises



2. Organiser l'alerte

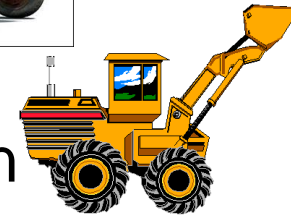
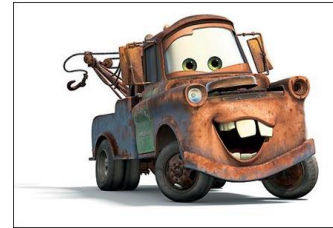
Fonction:

- Alerter la population :
 - de manière graduée.
 - de manière adaptée.
 - de manière exhaustive.
- Renseigner la municipalité sur la population réellement présente à gérer.



3. Recensement des moyens matériels

- En faisant un inventaire précis de TOUS les moyens existants sur la commune:
 - Moyens publics
 - Moyens privés
 - Moyens intercommunaux
 - Moyens d'hébergement- alimentation
- En prenant en compte les conditions de disponibilité et de mise en œuvre (personnel qualifié, etc...)



Parc de matériel réellement utilisable

4. Recensement moyens humains

- Disponibilité des agents communaux et des élus.
- Recensement des volontaires (réunions publiques, mailing...).
- Faire le point sur les compétences présentes sur la commune:
 - médicales, paramédicales : médecins, infirmiers, secouristes, pharmaciens...
 - équipes d'urgences: ex-pompiers, ex-policiers ...
 - entreprises (alimentation, transports) et associations..
 - techniques : plombiers, électriciens, conducteurs d'engins, mécaniciens, radioamateurs...



5. Poste de Commandement Communal (PCC)

Fonctions:

- Donner l'alerte.
- Centraliser les comptes-rendus.
- Organiser les actions au profit de la population.
- Contacter et informer les autorités.
- Réaliser les points de situation pour le maire.
- Estimer l'évolution de la situation.

L'organiser avec fiches de tâches

